

2
0
2
4

COMPÉTITIONS

CAHIER DES CHARGES



COMPÉTITIONS RÉGIONALES
■ AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Alpes, Vallée du Rhône, Loire et Volcans...

Après trois saisons de pratique, il s'est avéré nécessaire de revoir le découpage de notre grand territoire, pour répondre aux remarques et aux attentes exprimées par les athlètes issus des onze comités départementaux. Le comité directeur de la ligue AURA, réuni le 21 mai 2018, a donc opté pour une nouvelle répartition, en trois zones géographiques :

- La zone Alpes : Isère (38), Savoie (73) et Haute-Savoie (74).
- La zone Vallée du Rhône : Ain (01), Drôme-Ardèche (26-07) et Rhône/Métropole de Lyon (69).
- La zone Loire et Volcans : Allier (03), Cantal (15), Loire (42), Haute-Loire (43) et Puy-de-Dôme (63).



Cette organisation offre plus de proximité, et ainsi évite aux clubs excentrés de longs et coûteux déplacements.

Cela permet également de qualifier davantage d'athlètes sur les compétitions de zone. De plus, ces trois zones sont en cohérence avec les pôles d'entraînements CNRE du territoire, situés à Aix-les-Bains, Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand.

Deux de ces zones possèdent un stade couvert (Halle Stéphane Diagana à Lyon, Stadium Jean Pellez à Clermont-Ferrand).

Chaque zone possède ses propres championnats. Ils peuvent être organisés sur une seule journée, au moins en hiver. Le bilan est fait à la fin de chaque saison.

Le Comité Directeur a délégué plus de responsabilité aux structures organisatrices (Club/Comité Départemental ou Comité Départemental seul) pour gérer les organisations et a institué «un conseil de gestion de zone», pour chaque zone.

La communication et le marketing devront être validés en amont par la Ligue, lorsque ceux-ci sont envisagés par le COL qui a la possibilité de chercher des partenaires pour son organisation.

Cela implique des décisions notamment budgétaires que nous devons adapter et qui sont susceptibles d'être révisées après le bilan annuel des compétitions.

Nous avons défini 4 niveaux pour les compétitions Ligue selon la hiérarchisation événementielle suivante :

Niveau 1 :

- Championnat AURA Individuel en Salle
- Championnat AURA Individuel sur Piste
- Championnat AURA de Cross

Niveau 2 :

- Championnat AURA d'Épreuves Combinées sur Piste
- Championnat AURA d'Épreuves Combinées et de Marche en Salle
- Finales AURA Interclubs
- Interclubs - Premiers Tours Elite
- Match Inter-Ligues
- Finale Pointes de Couleurs
- Championnat triathlon AURA Minimes en Salle
- Championnat AURA Minimes sur Piste
- Championnats AURA des Lancers Longs
- Finale Equipe Athlé

Niveau 3 :

- Championnats de Zones en Salle
- Championnats de Zones sur Piste
- Championnats de Zones de Cross

Niveau 4 :

- Pré-Régional d'Épreuves Combinées sur Piste
- Pré-Régional d'Épreuves Combinées et de Marche en Salle
- Pré-Régional de Lancers Longs
- Tour AURA Coupe de France
- Interclubs – Premiers Tours Régionaux
- Championnat AURA Marche sur Route
- Championnat AURA Demi-Fond
- Pré-Régionaux de Demi-Fond
- Championnat AURA Marche de Durée
- Pré-régional Marche sur Route
- Championnat AURA d'Épreuves Combinées Minimales
- Championnat AURA d'Épreuves combinées minimales indoor
- Championnat AURA Relais de cross
- Championnats AURA de 10 000m

COMPÉTITIONS NIVEAU 1 & 2

La Ligue prendra à sa charge :

- La Restauration du Jury + prestataires, CTS et salariés (à raison de **14€ maximum** par personne).
- Les Frais des juges et animateurs désignés par la CSO qui n'entrent pas dans leur quota club. *Ceux qui entrent dans le quota de leur club sont pris en charge partiellement (déplacement ou hébergement).*
- Les juges, animateurs, ou personnes nécessaires à la préparation de la compétition en amont la veille ou tôt le matin, l'hébergement et/ou déplacement pourra être pris en charge. L'accord préalable doit être obtenu auprès de la CSO.
- Pour les régionaux de Cross, la Ligue prendra également à sa charge le chronométrage et le service médical/secours.
- Pour la Salle, la Ligue prendra à sa charge la sécurité nécessaire à la Halle Diagana.

La Ligue amènera :

- Les Médailles
- Les Dossards
- Le Matériel Informatique (Sur demande de la Structure Locale)
- Les munitions pour les Starters
- Le Marketing terrain
- Les Talkies-Walkies
- Ramettes de Papier

COMPÉTITIONS NIVEAU 3

La Ligue prendra à sa charge :

- La Ligue accordera un montant maximum de 1500€ pour les cross et 1200€ pour la salle et la piste sur présentation du Bilan (accompagné des factures) dans un délai de 2 mois maximum après compétition. Ce montant permettra de couvrir, en partie, les différents frais de la structure locale pour l'organisation de ce championnat (repas des jurys, chronométrage, secours, sonorisation...).
- Les Frais des juges et animateurs désignés par la CSO qui n'entrent pas dans leur quota club. Ceux qui entrent dans le quota de leur club sont pris en charge partiellement (déplacement ou hébergement).
- Les juges, animateurs, ou personnes nécessaires à la préparation de la compétition en amont la veille ou tôt le matin, l'hébergement et/ou déplacement pourra être pris en charge. L'accord préalable doit être obtenu auprès de la CSO.

> Pour la Salle, la Ligue prendra à sa charge la sécurité nécessaire à la Halle Diagana.

La Ligue amènera :

- Les Médailles
- Les Dossards
- Le Matériel Informatique (Sur demande de la Structure Locale)
- Les munitions pour les Starters
- Le Marketing terrain
- Les Talkies-Walkies
- Ramettes de Papier

COMPÉTITIONS NIVEAU 4

La Ligue prendra à sa charge :

- La Ligue prendra à sa charge :
- La Restauration du Jury + prestataires, CTS et salariés (à raison de **14€ maximum par personne**)
- Les Frais des juges et animateurs désignés par la CSO qui n'entrent pas dans leur quota club. *Ceux qui entrent dans le quota de leur club sont pris en charge partiellement (déplacement ou hébergement).*
- Les juges, animateurs, ou personnes nécessaires à la préparation de la compétition en amont la veille ou tôt le matin, l'hébergement et/ou déplacement pourra être pris en charge. L'accord préalable doit être obtenu auprès de la CSO.
- Pour la Salle, la Ligue prendra à sa charge la sécurité nécessaire à la Halle Diagana.

La Ligue amènera :

- Les Médailles
- Les Dossards
- Le Matériel Informatique (Sur demande de la Structure Locale)
- Les munitions pour les Starters
- Le Marketing terrain
- Les Talkies-Walkies
- Ramettes de Papier

****Les recettes dû à la participation des athlètes Hors ligues seront acquises à la Ligue pour tous les niveaux de compétitions****

A decorative graphic featuring several orange triangles of various sizes and orientations. Some triangles are solid, while others are lighter and semi-transparent. Dotted lines with small orange circles at their ends curve around the triangles, suggesting movement or a path. The background is a light, neutral color.

COMPETITIONS DE NIVEAU 1 & 2

Rôles et devoirs de chaque partie

Matériel

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|------------------------------|---|-------|-----|
| Médailles | Commande / Préparation et Transport | X | |
| Coupe Equipes (avec plaques) | | | X |
| Dossards | Commande / Affectation et Transport | X | |
| Puces cross | Commande / Affectation et Transport | X | |
| Munitions starters | Commande et Transport | X | |
| Matériel Sportif | Mise à disposition et préparation à la charge du Directeur de Compétition | | X |
| Matériel Informatique | Mise à disposition | X | X |
| Ramettes de Papier | Mise à disposition | X | |

Secours

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|----------------|--------------------|-------|-----|
| Secours | Sollicitation | | X |
| Secours | Prise en charge | X | |
| Sac de Secours | Mise à disposition | X | |

Animation

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|--------------|---|-------|-----|
| Sonorisation | Demande et financement | X | |
| Animateurs | Prise en charge selon désignation Ligue | X | |

Communication et Marketing

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|--------------------------------|--|-------|-----|
| Affiche Niveau 1 | Réalisation | X | |
| Affiche Niveau 2 à 4 | Réalisation !! à faire valider par la Ligue avant fabrication | | X |
| Marketing terrain Ligue | Mise en place | X | |
| Marketing terrain Local | Mise en place | | X |

Jury

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|--------------------------|--|-------|-----|
| Restauration Jury | Prise en charge 14 € max. | X | |
| Inscriptions | Module d'engagement | X | |
| Juges | Prise en charge des juges désignés par la CSO n'entrant pas dans le quota club | X | |

Infrastructures

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|----------------------|--|-------|-----|
| Locaux | Mise à disposition | | X |
| Installations | Préparation des installations | | X |
| Accueil Jury | Préparation et mise à disposition d'un espace Jury avec accueil convivialité | | X |

NB : pour les épreuves de Niveau 1, la plateforme de suivi des résultats en direct «2track» sera utilisée.



COMPETITIONS DE NIVEAU 3

Rôles et devoirs de chaque partie

Finances

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|----------------------|--|----------|-----|
| Forfait Ligue | Participation aux frais d'organisation sur présentation du bilan (1500 € pour les Cross / 1200 € pour la salle et la piste hors pré-régionaux) | X | |

Matériel

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|---------------------------------|---|----------|----------|
| Médailles | Commande / Préparation et Transport | X | |
| Coupe équipe | Commande / Préparation et Transport | | X |
| Dossards | Commande / Affectation et Transport | X | |
| Puces cross (facultatif) | Commande / Affectation et Transport | | X |
| Munitions starters | Commande et Transport | X | |
| Matériel Sportif | Mise à disposition et préparation à la charge du directeur de réunion | | X |
| Matériel Informatique | Mise à disposition | X | X |
| Ramettes de Papier | Mise à disposition | X | |

Secours

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|-----------------------|--|-------|----------|
| Secours | Demande / sollicitation et prise en charge | | X |
| Sac de Secours | Mise à disposition | | X |

Animation

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|-------------------|---|----------|----------|
| Animation | Sollicitation, financement et prise en charge | | X |
| Animateurs | Prise en charge selon désignation Ligue | X | |

Communication et Marketing

La communication et le marketing devront être validés en amont par la Ligue lorsque ceux-ci sont envisagés par le COL.

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|-------------------------------------|---|----------|----------|
| Communication de l'évènement | Création de l'affiche (facultatif) | | X |
| Communication | Réalisation (réseaux sociaux, site internet...) | X | X |
| Marketing terrain Ligue | Mise en place | | X |
| Marketing terrain Local | Mise en place | | X |

Jury

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|--------------------------|-----------------------------|----------|----------|
| Restauration Jury | Commande et prise en charge | | X |
| Inscriptions | Module d'engagement | X | |

Infrastructures

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|----------------------|--|-------|----------|
| Locaux | Mise à disposition | | X |
| Installations | Préparation des installations | | X |
| Accueil Jury | Préparation et mise à disposition d'un espace Jury avec accueil convivialité | | X |

The background features several green triangles of varying sizes and orientations. Three orange dots are scattered around the triangles, with dotted lines connecting them in a circular path. The text is positioned in the lower right quadrant of the page.

COMPETITIONS DE NIVEAU

4

Matériel

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|------------------------------|---|----------|----------|
| Médailles | Commande / Préparation et Transport | X | |
| Coupe équipe | commande / préparation et transport | | X |
| Dossards | Commande / Affectation et Transport | X | |
| Munitions starters | Commande et Transport | X | |
| Matériel Sportif | Mise à disposition et préparation à la charge du directeur de compétition | | X |
| Matériel Informatique | Mise à disposition | X | |
| Ramettes de Papier | Mise à disposition | X | |

Secours

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|-----------------------|----------------------------------|----------|----------|
| Secours | Sollicitation et prise en charge | | X |
| Sac de Secours | Mise à disposition | X | X |

Animation

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|---------------------|----------------------------|----------|----------|
| Sonorisation | Selon possibilités locales | | X |
| Animateurs | Selon possibilités locales | X | X |

Communication et Marketing

La communication et le marketing devront être validés en amont par la Ligue lorsque ceux-ci sont envisagés par le COL.

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|-------------------------------------|------------------------------------|----------|----------|
| Communication de l'événement | Création de l'affiche (facultatif) | | X |
| Marketing Terrain Ligue | Mise en place | X | |
| Marketing terrain local | Mise en place | | X |

Jury

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|--------------------------|--|----------|-----|
| Restauration Jury | Commande et prise en charge de 14 € maximum / personne | X | |
| Inscriptions | Module d'engagement | X | |

Infrastructures

| Postes | Activités | LIGUE | COL |
|----------------------|--|-------|----------|
| Locaux | Mise à disposition | | X |
| Installations | Préparation des installations | | X |
| Accueil Jury | Préparation et mise à disposition d'un espace Jury avec accueil convivialité | | X |

NB : des médailles seront attribuées sur tous les championnats régionaux. Pour les championnats de Zone, une médaille de champion de zone est également prévue. Pour les pré-régionaux (compétition regroupant 2 ou 3 zones) il ne sera pas attribué de médailles.

MÉDAILLES

Tableau des Médailles décernées par la ligue (par épreuve)
Les zones ont le choix de compléter la dotation sur leurs compétitions

| | Podium 3 premiers | 1er |
|--|----------------------|-----|
| Championnat AURA Individuel en Salle / Piste | X | |
| Championnat AURA de Cross | X | |
| Championnat AURA Relais Cross | X | |
| Championnat AURA d'EC et de Marche en Salle | X | |
| Championnats de Zones de Cross | X | |
| Championnat AURA Epreuves Combinées sur Piste | X | |
| Championnat AURA de Lancers Longs | X | |
| Championnat AURA Marche sur Route | X | |
| Championnat AURA Demi-Fond | X | |
| Championnat AURA Marche de Durée | X | |
| Championnats de Zones sur Piste / Salle | | X |
| Championnat Triathlon AURA Minimes en Salle | X | |
| Championnat AURA Minimes sur Piste | X | |
| Championnat AURA d'Epreuves Combinées Minimes sur Piste et Salle | X | |
| Finale Pointes de Couleurs | X | |
| Championnats AURA de 10 000m | X | |
| Pré-Régional d'Epreuves Combinées sur Piste | | |
| Pré-Régional d'Epreuves Combinées et de Marche en Salle | | |
| Pré-Régional de Lancers Longs | | |
| Pré-Régional Marche sur Route | | |
| Pré-Régionaux de Demi-Fond | | |

NB : Pour la finale Interclubs N2A et N3,
la Ligue remettra un trophée à l'équipe vainqueur.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

RAPPEL du rôle de la structure locale (club ou comité)

La structure locale qui accueille une compétition à la charge de :

1) Préparer les installations qui devront être conformes aux règlements en vigueur :

- a. Piste et aires de sauts et de lancers avec les différents tracés,
- b. Pour les lancers les zones de sécurité devront être parfaitement délimitées, les engins vérifiés et pesés.
- c. La mise en place du matériel de compétition, y compris les haies
- d. La ligne d'arrivée et les carrés noirs devront être d'une très grande visibilité afin de permettre le réglage du chronométrage électrique
- e. Délimiter les zones de coaching : pour tous les concours,

2) Fournir le personnel (en plus du Jury club) indispensable au bon déroulement des courses et des concours.

3) Elle devra également préparer les locaux et espaces nécessaires équipés de tables et chaises :

- a. Local pour le secrétariat informatique : ce local devra être fermé, indépendant des autres locaux (technique, animation etc..) et suffisamment grand pour recevoir de 4 à 6 personnes, il devra être équipé de tout le matériel électrique nécessaire pour la mise en place d'au moins quatre ordinateurs et avec la possibilité d'accéder à Internet.
- b. Local pour la restauration et la détente du jury (point 5).
- c. Local infirmerie et local pour le contrôle anti dopage.
- d. Local ou espace animation.
- e. Espace d'enregistrement des confirmations de participation des athlètes.
- f. Espace du Jury.
- g. Emplacement pour affichage.
- h. Espace protocole (selon niveau de compétition).

4) Matériel : La structure support, en accord avec le Directeur Technique, devra prévoir tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la compétition (anémomètres, barres de sauts, appareils de mesures, talkie-walkie etc...), **en cas de manque** la liste du matériel complémentaire devra parvenir à la Ligue **au moins un mois avant la compétition**.

Le Directeur technique (ou le Directeur de compétition), devra s'assurer que le matériel est en bon état de fonctionnement avant la compétition. A la fin de la compétition, il fera l'inventaire du matériel qui sera abimé ou cassé et le signalera au juge arbitre qui devra le mentionner dans son rapport.

L'organisation, si il souhaite se faire indemniser, fournira à la ligue la facture initiale d'achat.

5) **Accueil du Jury** : afin d'accueillir le Jury dans de bonnes conditions la structure organisatrice prévoira un local (ou un petit chapiteau) où les membres du Jury pourront prendre une collation (à la charge de la structure) au moment de leur arrivée et se détendre entre les épreuves. Ce local, qui sera ouvert une heure avant le début des épreuves, doit être indépendant de la buvette. **Le Jury doit respecter les lieux et laisser l'endroit propre et rangé.**

*****La recette de la buvette sera acquise à la structure locale*****

La ligue attribue les organisations aux structures candidates (club sous la responsabilité du comité). Ces derniers s'engagent à respecter les conditions du cahier des charges : techniques, matériels et financières.

Annexe 1 : RÈGLES DE COMPÉTITION ET RÈGLES TECHNIQUES

Quelques principes à rappeler aux référents désignés par la CSO AURA pour préparer et gérer nos compétitions régionales.

Pour toutes questions particulières ou besoins spécifiques se rapprocher de la CSO

Le Directeur de compétition : c'est celui que la CSO charge de préparer en amont et sur le site, la compétition désignée. Il s'assurera que ; les installations sont en état de recevoir les épreuves (aires de lancers, sauts), le matériel nécessaire est prévu, en bonne état de fonctionner et conformément au règlement (ex : pesage engins lancers). Il devra également s'assurer de la compatibilité de la programmation horaire avec les installations.

Word athletic (Règle 121) Le Directeur de compétition est chargé de planifier l'organisation technique d'une compétition en concertation avec le(s) Délégué(s) technique(s), le cas échéant. Il doit s'assurer de la bonne exécution de cette planification et résoudre tout problème technique conjointement avec le(s) Délégué(s) technique(s). Il dirige l'interaction entre les participants à la compétition et, par le biais du système de communication, est en contact avec tous les officiels principaux. (Règle 122) Directeur de réunion

Le Directeur de réunion : c'est l'officiel qui préparera la composition du jury en amont. La ligue lui aura transmis, le jeudi précédent la compétition, la liste des juges engagés et/ou désignés à l'avance. Le jour de la compétition, il assurera leur accueil et contrôlera leur positionnement avec le soutien des juges arbitres.

Word athletic (Règle 122) Le Directeur de réunion est responsable du bon déroulement de la compétition. Il doit vérifier que tous les officiels sont présents pour assumer leurs fonctions, désigner des suppléants si nécessaire et a toute autorité pour mettre fin aux fonctions de tout officiel qui ne respecte pas les Règles. En coopération avec le Commissaire de terrain désigné, il doit veiller à ce que seules les personnes autorisées soient admises sur le Terrain de compétition. Note : Pour les compétitions de plus de quatre heures ou se déroulant sur plus d'une journée, il est recommandé que le Directeur de réunion soit secondé par un nombre suffisant d'Assistants.

Le Juge-arbitre : est l'officiel désigné par la CSO pour veiller à ce que les règles des compétitions soit appliquées et décider sur tous problèmes qui survient pendant la réunion. Il sera avisé de sa désignation en début de saison. En cas d'indisponibilité, il prévendra rapidement le président de CSO, afin de pouvoir lui trouver un remplaçant. Il doit noter dans son rapport les éventuels bris ou détérioration de matériel, pour que la ligue puisse procéder au dédommagement.

Word athletic (règle 125) Juges-arbitres Selon le cas, on désignera un ou plusieurs Juges-arbitres pour la Chambre d'appel, pour les Courses, les Concours, les Épreuves combinées et pour les Épreuves de courses. Le cas échéant, on désignera un (ou plusieurs) Juge(s)-arbitre(s) vidéo. Un Juge-arbitre désigné pour superviser les départs est appelé le Juge-arbitre des départs. Le Juge-arbitre vidéo opérera à partir d'une salle de Contrôle vidéo. Il devrait consulter les autres Juges-arbitres et sera en communication avec eux.

Secrétaire logica : est l'officiel en charge de la gestion de la compétition sur Logica. La ligue lui adressera le fichier des inscriptions le jeudi vers 14h00. Il sera responsable de la saisie de la compétition y compris celle des juges (il précisera ceux qui sont en formation ou jeune juge dans le sous domaine qualification). Il sera aussi responsable de la mise en ligne sur le SIFFA.

Word athletic (Règle 132) Secrétaire compétition : Le Secrétaire de compétition collectera pour chaque épreuve les résultats complets dont les détails lui seront indiqués par le Juge-arbitre, le Chef-chronométrateur, le Chef-juge de photographie d'arrivée ou le Chef-juge du chronométrage par transpondeur ainsi que le Préposé à l'anémomètre. Il communiquera immédiatement ces renseignements au Speaker, notera les résultats et remettra la feuille des résultats au Directeur de compétition.Les résultats des courses seront traités sous la direction du Chef-juge de photographie d'arrivée.... Dans les épreuves pour lesquelles des caractéristiques techniques différentes sont utilisées (tel que le poids des engins ou la hauteur des haies), les différences en question devront être indiquées clairement dans les résultats ou un résultat séparé montré pour chaque catégorie.

Responsable chronométrage électrique : est l'officiel en charge de :

- Veiller à l'installation du matériel nécessaire pour la chronométrie
- Procéder à l'enregistrement et à la transmission des résultats à l'officiel logica
- Afficher les résultats à l'arrivée des courses
- Procéder au test du « **Point 0** » en coordination avec le starter avant le début de la compétition.

Responsable Starter : est l'officiel désigné pour :

- S'assurer que le matériel nécessaire sera présent : pistolet, munitions, ...
- Coordonner la répartition des fonctions de chaque starter
- Communiquer avec le responsable du chronométrage
- Effectuer le test du « **Point 0** » avant le début de la compétition

LES CONTACTS

SPORTIF

CSO - Michel Claire

mail : michelclaireyz@gmail.com

CRR - Isabelle Racat

mail : isabelle.racat@yahoo.fr

Responsable Compétition Ligue - Fabien Loirat

mail : fabien.loirat@athlelara.com

MARKETING/COMMUNICATION

Responsable Marketing - Antoine Augé

mail : antoine.auge@athlelara.com

Directrice Adjointe en charge de la Communication

Laurence Menu

mail : laurence.menu@athlelara.com

PARTENAIRES



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



